

Bruno Marmier, Syndic de Villars-sur-Glâne/FR

Fusion de communes et mixité d'activité ne sont pas la panacée

Troisième commune du canton de Fribourg, Villars-sur-Glâne, située à proximité immédiate de la capitale, élit à sa tête depuis 2021 un Syndic issu du parti des Verts qu'il a longtemps présidé, Bruno Marmier.

- Pouvez-vous caractériser en quelques mots le nouveau Plan d'aménagement local (PAL) de Villars-sur-Glâne?

- Ce PAL est le renforcement des stratégies du précédent, datant de 1994, qui avait établi un concept de ville-parc, avec des quartiers entourés de zones vertes et de forêts, des liaisons attractives de mobilité douce et des voies sûres reliant les quartiers. Une certaine densification est intervenue dans la zone de faible densité: des villas qui soit s'agrandissent, soit se transforment. Il n'y a pas de nouvelles mises en zone. Il reste encore quelques petits secteurs à construire, par exemple au Vallon de Villars, situé entre l'église et les Dailles. C'est surtout la transformation de l'existant, avec de grands espaces verts de qualité, qui caractérise la planification actuelle. On est orienté sud, vers le Moléson: le cacher par des constructions en hauteur, c'est toujours très délicat!

- Pensez-vous que ces zones vertes fassent partie des conditions attirant des habitants à Villars-sur-Glâne?

- Oui, certainement. Il n'y a plus de possibilités de construire de grandes réalisations. La dernière est le quartier au Platy, et plus anciennement Cormanon, qui fut à l'époque l'un des plus grands développements de Suisse. Depuis dix ans, la population augmente de manière très légère. Il n'y a pas de grand saut, comme à Bulle ou à Marly. Les raisons des personnes venant s'installer à Villars-sur-Glâne sont nombreuses: la qualité de vie, la proximité de tous les services à pied, plusieurs écoles centrées dans le territoire qui est ainsi bien



Bruno Marmier.

desservi, les chemins de mobilité douce pour s'y rendre. De très longue date, nous avons des zones à 30 km/heure dans les quartiers. La proximité avec la gare de Fribourg est aussi un atout, notamment pour ceux qui travaillent à l'extérieur du canton. La population qui s'est installée récemment est mobile. Le taux fiscal ne gêne rien! Il y a beaucoup d'entreprises qui financent par leurs contributions le ménage communal et qui rendent possible un taux attractif pour les personnes physiques. Il faut toutefois reconnaître que ce motif est rarement connu des nouveaux habitants, à part quelques personnes versées dans le domaine. Les gens s'installent dans des lieux qui leur plaisent et non en fonction du taux fiscal. Il y a aussi des places dans les crèches, ce qui intéresse les familles.

- Existe-il encore des terrains à construire?

- Le vallon de Villars va comprendre sept immeubles en zone résidentielle. Dans la zone d'activité de Moncor, il y a encore des réserves, sous forme de terrains propriétés des entreprises de la place, qui les conservent pour permettre leurs extensions. C'est très important pour nous: le Règlement communal d'urbanisme (RCU) prévoit une politique généreuse sur les droits à bâtir et sur les possibilités de bâtir dans cette zone, de manière à ce que ces entreprises aient les coudées franches si d'aventure elles souhaitent construire un bâtiment supplémentaire et étendre leurs activités. Nous souhaitons fournir des solutions à leurs besoins ici, à Villars-sur-Glâne. Une nouvelle zone d'activité est planifiée de l'autre côté de la semi-autoroute, que l'on appelle Bertigny-Ouest. Cette zone pourrait éventuellement accueillir des locaux de l'Hôpital fribourgeois et des entreprises qui aimeraient façonner leur campus à leur manière, sur des terrains d'un seul tenant, dans le domaine de la production, de l'administration et de la recherche. Le Conseil communal est d'avis qu'il faut des entreprises qui se développent, qui offrent des emplois pour l'ensemble de la population et pas seulement pour une catégorie très bien formée.

- Où en est-on avec le processus de fusion ou d'agglomération?

- Le Conseil communal s'était prononcé contre la fusion lors du vote consultatif du 26 septembre 2021 concernant la fusion des communes du Grand Fribourg. On



La qualité de vie, la proximité de tous les services à pied, plusieurs écoles centrées dans le territoire. Autant de raisons pour s'installer à Villars-sur-Glâne.

prête, à mon avis, trop de vertus à la fusion, pour des entités comme Villars-sur-Glâne, Marly et Fribourg, qui ont déjà une grande taille. La taille idéale n'existe pas. Mais on peut dire que lorsqu'on a 12 000 habitants, la taille est suffisante pour être efficace, pour disposer de services qui permettent de suivre des dossiers et de les piloter. A moins de 5000 habitants, c'est probablement plus difficile de suivre les choses, parce que vous avez un homme-orchestre dans vos services techniques qui n'a pas vraiment le temps d'influencer les mandats donnés à l'extérieur.

Dans le canton de Fribourg, cet objectif de fusion a été fixé sans se demander si c'était vraiment la panacée. Le projet très précis du concept de fusion réalisé par l'Assemblée constitutive n'a pas convaincu beaucoup de communes. Les citoyens sont attachés à une certaine proximité. À Villars-sur-Glâne, où tout est proche et où l'on a recours à des services de qualité, il n'y a pas cette volonté de fusionner, ce qui a donné 74% de «non». Fusionner n'est pas une obligation. Nous avons une agglomération, dont le cadre légal est en train d'évoluer, qui fonctionne, et cela est suffisant. Je ne pense pas que des communes de taille moyenne

qui innovent de leur côté soient destinées à fusionner. Tout ce qu'on peut faire avec une fusion peut aussi être fait sans elle: c'est une question de volonté politique, ce n'est ni une obligation, ni une interdiction. Les communes qui souhaitent fusionner doivent aller de l'avant. Les autres rester libres de ne pas le faire. Personnellement, je trouve que l'approche «tout ou rien», en vogue lors du débat sur le Grand Fribourg, est problématique.

- Peut-on qualifier Villars-sur-Glâne de «grande petite» commune? Souhaitez-vous l'instauration de zones mixtes?

- C'était en effet le concept de ville-parc de 1994. On a bénéficié de la saturation de la ville de Fribourg, de l'arrivée de bons contribuables. On n'imagine pas de zones mixtes, mélangeant habitat et activités industrielles. Il n'y a pas d'intention de créer des écoquartiers dans les zones d'activité. Dans ces secteurs, nous ne voulons pas de mixité. Notre échelle est petite, l'espace n'est pas infini. On ne peut que créer des conflits entre des camions qui circulent et les écoliers qui marchent vers l'école. Nous sommes attachés à des zones franches et non mixtes. Oui à la mixité, mais là où elle est possible. On

peut très bien mélanger des quartiers d'habitation avec des activités commerciales et administratives à très faible nuisance, mais il faut aussi avoir de la place pour les entreprises, avec leur espace propre. Il faut du travail pour toutes les catégories de la population. On a besoin de tout.

- Quelles seront les conséquences de la densification?

- Le paysage de nos villes et de nos villages va changer avec la densification voulue par la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Les contraintes financières sont aussi aujourd'hui telles que vous êtes obligés d'utiliser l'indice au maximum. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR LAURENT PASSER

GROS PLAN

Bruno Marmier

Né en 1975.

Traducteur indépendant.

Syndic de Villars-sur-Glâne depuis 2021.

Député au Grand Conseil fribourgeois depuis 2016.